



Guide de survie résidentielle

Edition 2024

A stylized logo consisting of the letters 'AdR' in a cursive, handwritten font. The 'A' and 'R' are red, and the 'd' is blue. The logo is positioned in the lower half of the page, overlapping the dark blue background and the diagonal stripes.

Table des matières

Césal

L'association

Contacts

Plan des résidences

Les services Césal

Les SSIAPs

Le courrier

La lessive

La maintenance

Psychologue

L'Agora

Votre service d'étage !

Poubelles

Parking

Local Vélo

Mon logement à Césal

Entretien

Les colocations

Les transferts

Rendre son logement

Les soirées en résidence

ViaRézo à Césal

Réserver un logement

Les APLs

L'AdR

Conseils généraux

Césal

L'association

Césal est une association loi 1901 qui gère les logements étudiants sur le campus de CentraleSupélec.

“CESAL a pour objet essentiel de contribuer au logement des étudiants, enseignants et personnels sur le campus de Gif-sur-Yvette et à la vie associative sur ce campus, ainsi que gérer des locaux communs et des espaces verts associés.”

Extrait des statuts de Césal

Elle est constituée de 4 membres fondateurs (l'École, les Alumni, la Fondation CentraleSupélec et l'AdR) et de membres administrateurs.

L'équipe de Césal est composée d'une petite vingtaine de salariés qui sont responsables des démarches financières et administratives de Césal, de la gestion locative, de la maintenance et du cadre de vie en résidence.

Contacts

La gestion locative :

Pour tout ce qui concerne les démarches locatives, la gestion est votre interlocuteur privilégié. Le temps de réponse peut être un peu long par mail à certaines périodes de l'année, mais il est possible de se rendre à l'accueil (situé en résidence 1) en journée la semaine. Ouverte de 9h à 18h du lundi au jeudi et 9h à 17h le vendredi.

Si vous êtes sans réponse, contactez Gaëlle Gibert :

Mail :
gestion@cesal.fr

Téléphone :
+33 (0)1 85 37 07 12

gaelle.gibert@cesal.fr

Le PC Sécurité :

Situé au niveau de la résidence IV en face de l'Agora, le PC sécurité est joignable par téléphone ou sur place 7j/7 24h/24 pour signaler un danger quelque'il soit ou pour faire ouvrir sa chambre quand on a perdu sa clé.

Téléphone :
06 69 94 10 88

Frédéric Christophe :

Fred est le référent cadre de vie de la résidence. Il s'occupe donc de toutes les questions ayant trait à la vie en résidence, c'est à lui qu'il faut parler pour tous les projets. (par exemple déclaration de soirée, utilisation de l'agora...)

Allez le voir quand vous listez pour les campagnes, ou pour différents projets, et prévoyez du temps, ca peut être long. Son bureau est à l'entrée de la résidence 3 si vous souhaitez le voir en personne.

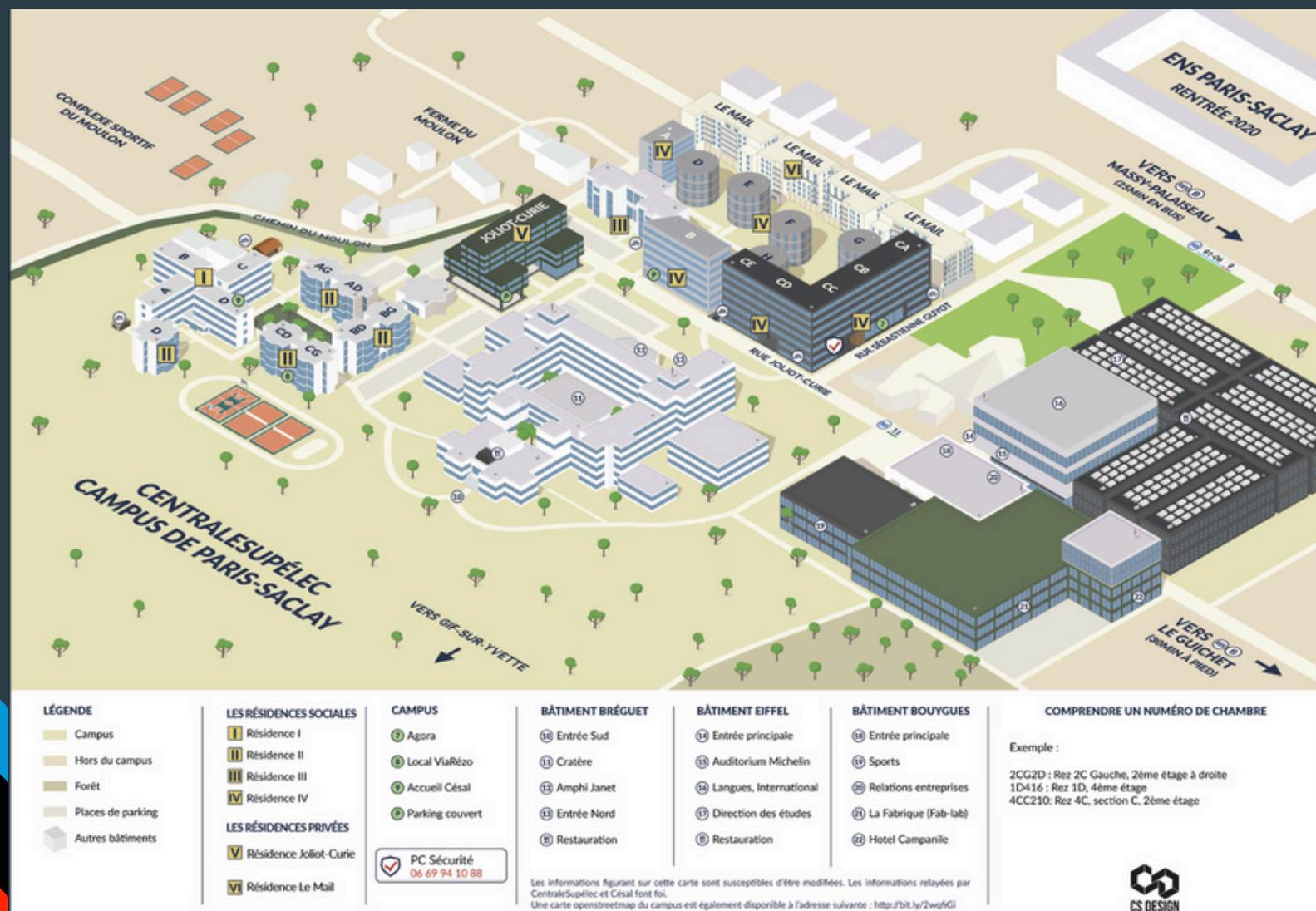
Mail : frederic.christophe@cesal.fr

Jean-Pascal Vanzo :

Monsieur Vanzo est le directeur par intérim de Césal.

Mail : jean-pascal.vanzo@cesal.fr

Plan des résidences



Les services Césal

Les SSIAPs

Les SSIAPs (Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes) sont présents en permanence au niveau du PC Sécurité à côté de l'Agora (cf plan). Ils assurent la sécurité du campus et il faut se tourner vers eux en cas de danger ou d'inquiétude. Si tu as enfermé ta carte de chambre à l'intérieur et que tu as besoin que quelqu'un t'ouvre, c'est là-bas qu'il faut aller, ils taperont la gueule, te feront poireauter quelques minutes, mais t'accompagneront.

Ce n'est pas leur mission principale mais ils interviennent parfois en résidence pour assurer qu'il n'y a pas de comportements à risque ou demander une baisse du niveau sonore. Nous vous demandons une absolue bienveillance envers eux et de leur obéir quand ils interviennent en résidence, les SSIAPs sauvent des vies régulièrement et il faut respecter leur travail.

Le Courrier

Chaque personne possède une boîte aux lettres dans laquelle le résident peut recevoir son courrier.

Les colis sont eux à retirer à l'accueil (résidence 1) du lundi au vendredi de 9h00 à 13h30 et de 15h30 à 18h00 hors jours fériés après réception d'un mail de l'accueil indiquant l'arrivée d'un colis.

L'adresse à donner est :
Numéro de chambre complet (par exemple 4CC210)
1 rue Joliot-Curie
91190 Gif-sur-Yvette
France

La lessive

Il est possible de faire ses lessives en résidence. Des machines sont situées dans presque toutes les résidences. En résidence 4, elles sont en 4B, prévois ta carte de chambre pour y avoir accès et 3.5€.

Pour certaines, il faut des jetons à aller récupérer en résidence 1, qu'on ne peut prendre qu'avec de la monnaie donc prévoyez en un peu.

La maintenance

Une douche en panne ? Un lit cassé ? Une panne électrique ? Pour ce faire, contactez le service technique disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 18h via votre espace résident, dans la rubrique "interventions techniques" en indiquant

la nature de l'anomalie ainsi que votre numéro de chambre. C'est très rapide et gratuit, n'hésitez pas !
Si une urgence se présente après les horaires ouvrés nous vous recommandons d'appeler le PC Sécurité qui préviendra le technicien d'astreinte.

Psychologue

Si vous avez besoin de l'aide d'un psychologue, Isabelle Zakia reçoit gratuitement les résidents de Césal dans son cabinet, situé au rez de chaussée de la résidence 1 dans l'aile C1.

Prenez rendez-vous par mail avec elle pour une consultation les jeudi et vendredi de 9h00 à 18h00

Mail :

isabelle.zakia@cesal.fr

L'Agora

L'Agora est une grande salle située sous la résidence 4CC qu'il est possible de réserver pour certaines activités associatives ou avec des ami(e)s.

Ces activités doivent être sans alcool et il faut ranger et nettoyer la salle après utilisation

Pour réserver la salle, il faut envoyer un mail au Prez Rez de l'AdR (Alex Mathurin) et à Fred en donnant la date et les horaires de réservations avec une rapide explication de ce qui est prévu ainsi que le nombre de personnes qui seront dans l'agora pour votre activité.

Mail à contacter :

alex.mathurin@student-cs.fr

frederic.christophe@cesal.fr

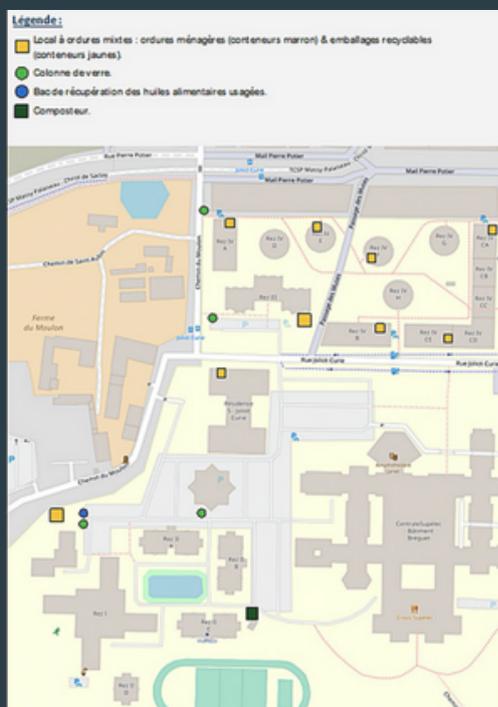
Votre service d'étage : T-Room

Ce service, entièrement gratuit pour tous, a pour objectif d'anticiper au maximum les dysfonctionnements qui relèvent d'un usage normal des logements.

Le service vous préviendra par mail de leur passage, et vous proposera une prestation, sauf si vous les prévenez que vous n'en souhaitez pas

Poubelle

Il y a plusieurs emplacements pour poser vos poubelles. Pour le verre, il y a des poubelles spéciales. Cf le plan quoi.



Parking

Un parking gratuit réservé aux étudiant(e)s de CS se trouve en face de la résidence 3 et sera accessible grâce à la carte étudiante qui te sera donnée mi-septembre, en attendant on t'ouvrira normalement si tu sonnes à la borne.

Si vous avez les moyens, on vous conseille de prendre le parking souterrain de la rez 4 ou rez 6, surtout pour l'hiver qui peut être physique à Gif.

Local Vélo

Vous pourrez retrouver un grand local vélo à gauche de l'Agora, qui s'ouvre avec votre carte de chambre, ainsi qu'un autre en résidence 4 et deux en résidence 1, cf le plan page 4, mettez quand même un antivol, on sait jamais.

Mon logement à Césal

Mon appartement

Chaque chambre est meublée avec des rangements, un lit, un bureau, une table, une ou deux chaise, ainsi qu'un coin cuisine équipé d'un micro onde, de deux plaques et de quelques rangements et une salle de bain.

Pour les rez 5 et 6 il y a en plus de la vaisselle et une couette ainsi qu'un oreiller. Pour la rez 1 la cuisine est commune.

Entretien

Si les parties communes sont nettoyées par Césal, vous êtes responsable de la propreté de votre appartement et vous devez garder celui-ci en état. Si ce n'est pas fait Césal vous le facturera (voir les tarifs sur leur site).

De plus, dans certains cas il est possible d'être interdit de résidence l'année suivante en cas de dégâts importants ou d'appartement très sale

Colocations

Les colocations (hors résidence 1) font l'objet d'un bail collectif. Cela signifie que si un(e) colocataire s'en va, le reste de la colocation devra continuer à payer sa part (et il vaut mieux trouver un remplaçant assez vite).

Cette situation peut vite être fâcheuse en fin d'année en cas de départ prématuré d'un des membres de la colocations et il est important de le prendre en compte.

Les transferts

Au moment des départs en S8 de certains 2A des logements se libèrent (notamment certaines chambres colocation à 6 en résidence 2), et Césal met en place une procédure de transfert pour changer de logement à ce moment là.

Attention ! Ce changement de logement nécessite de faire une nouvelle demande pour les APL.

Rendre son logement

Pour rendre son logement, il faut envoyer un préavis 1 mois avant la date du départ par recommandé ou en main propre (sinon vous allez devoir payer un mois en plus c'est un peu bête).

Le jour de l'état des lieux de sortie, l'appartement doit être entièrement nettoyé (plaques propres, plinthes sans poussière et frigo dégivré).

Pour l'état des lieux, c'est le loto, ça dépend la personne qui le fait, ça peut très bien se passer (à savoir ne rien payer pour un appart moyennement propre), ou très mal (à savoir payer pour des petits dégâts sur le mur), force, dans l'idée essayez de rendre un truc carré. Si votre appart est nickel normalement il y a pas de galère.

Les soirées en résidences

Les soirées en résidence sont possibles, encore heureux, mais il y a certaines contraintes à respecter :

Tout d'abord, elles doivent recevoir l'approbation de Frédéric Christophe il faut donc lui envoyer un mail (présent pages 4 et 7) au moins une semaine plus tôt en donnant le nombre de personnes attendues (la limite est de 50 donc pas plus), les horaires (une soirée ne peut pas se terminer après 3h du matin, heure d'arrivée des bonhommes en polo rouge (les SSIAPs...)), le nom de l'organisateur (nécessairement habitant dans l'appart concerné) avec son numéro de téléphone.

Pendant la soirée, il est nécessaire de garder un volume sonore correct surtout après 1h30, de maintenir les fenêtres fermées et de ne pas salir ni de faire du bruit dans les parties communes.

Même s'il y a eu approbation pour la soirée, il est impératif de respecter les consignes qu'un SSIAP ou que Fred peuvent donner et de rester civils (l'alcool n'excuse pas du tout les comportements irrespectueux), et d'expérience, être convoqué chez Fred en lendemain de soirée, c'est pas super marrant.

Césal, contrairement à la plupart des résidences, laisse beaucoup de libertés quant aux soirées en Rez 2, il faut donc faire des efforts pour garder ça (nous sommes les premiers concernés, nous le savons...), donc notamment nettoyer les espaces communs le lendemain et respecter les SSIAPs, (genre ne pas rallumer l'enceinte quand ils ont le dos tourné, ça ne les fait pas rire).

ViaRézo à Césal

ViaRézo est l'association d'informatique de CS. En plus de nombreuses autres responsabilités et services (que vous pouvez retrouver sur <https://viarezo.fr/services>), ViaRézo s'occupe du Wi-Fi dans les résidences.

Pour y avoir accès, il faut être cotisante ou cotisant ViaRézo, il est possible de cotiser pendant le tour des cotizs (ou ultérieurement durant leurs permanences).

Leur local est situé en résidence 2C, n'hésitez pas à y passer pendant leurs permanences

(en semaine de 18h à 20h pendant les WW et 19h à 20h le reste du temps) si vous avez des problèmes de connexion ou d'informatique, les membres de l'association seront ravis de pouvoir vous aider.

Si vous avez des soucis de réseau vous pouvez aussi envoyer un mail à support@ml.viarezo.fr en décrivant le problème rencontré et en donnant le n° de chambre et le login VR.

Réserver un logement

Pour réserver un logement il faudra vous connecter sur le site de Césal afin de le choisir, le shotgun (premier arrivé, premier servi) pour les élèves prioritaires (le système de prioritaire est expliqué sur la page dont le lien est ci-dessous) aura lieu le 07/08 dès 7h00 pour les élèves boursier et le 08/08 dès 7h00 pour les élèves non boursiers, vous pouvez dès maintenant aller voir toutes les informations relatives à la réservation d'un logement sur la page suivante :

<https://www.residences-cesal.fr/actualite-comment-reserver-logement/>

Les APLs

Pour les APLs, le site de Césal donne un grand nombre d'informations dans la rubrique "Aide au logement étudiant", dans l'onglet logement ainsi que dans la FAQ

L'AdR

L'Association des Résidents, et plus exactement le pôle Rez, est chargé de vous représenter en tant que résident.

Elle siège au conseil d'administration de Césal afin de défendre les intérêts des étudiants, permet de faire le lien entre Césal et les étudiants et organise des événements en résidence, notamment les "raze", que vous pourrez découvrir pendant des WeildWeeks.

Le pole Rez ❤️



Si vous avez la moindre question vous pouvez nous la poser sur le groupe Whatsapp (Admis CentraleSupélec P2027), par mail à Alex : alex.mathurin@student-cs.fr ou par Whatsapp : +33783372577

S'il ne répond pas, ou que c'est urgent ; envoyez aussi à Joseph Plantard: +33782962686 ou : joseph.plantard@student-cs.fr

Pour se faire un peu de pub gratuite, parlons de l'AdR : L'AdR, c'est également (et peut-être surtout) la gestion du bar cafétéria de Centrale, le "Musée", ouvert les matins, midis, et de 17h à 00h toute la semaine, n'hésitez pas à venir, vous serez bien accueillis, c'est l'endroit parfait pour faire de nouvelles rencontres.

L'AdR, c'est aussi l'organisation de toutes les soirées de Centrale sur le campus, vous aurez le temps de le voir mais on organise ce qu'on appelle des Nano à 500 personnes, on organise aussi des bang ouvert aux autres étudiants à 1800 personnes et enfin on organise surtout le 11 octobre prochain le Quadrabang, la plus grosse soirée de paris saclay avec plus de 3500 personnes et 4 scènes d'ambiances différentes montées par SBCS.

De plus, vous avez ou allez pouvoir accéder à un groupe WhatsApp de votre bâtiment, dans lequel vous pourrez poser vos questions aux administrateurs (Le pôle Rez (Alex, Joseph et Pierre) et commencer à découvrir vos voisins.

Petits conseils pour fnir

- 1) N'hésitez pas à prendre contact avec Césal ou le pôle Rez de l'AdR pour toute question ou tout problème ! Césal est un petit organisme d'une vingtaine d'employés et est donc très proche des élèves.
 - 2) Bien vérifier le dossier d'état des lieux une fois arrivé(e) dans son logement, on a souvent la flemme au début de l'année mais ça peut éviter de perdre une partie de sa caution pour une marque qui était déjà présente au début de sa location.
 - 3) Prenez contact avec vos voisins ! Vous pourrez utiliser les groupes whatsapp de bâtiment au début de l'année pour créer des conversations d'étage au début de l'année et sympathiser avec vos voisin(e)s, des espaces communs sont mis à dispositions dans les résidences 4 et 1 !
 - 4) Le service technique est rapide et efficace, les pannes sont souvent réglées dans la journée même. Il vaut donc mieux déclarer un problème dès qu'il apparaît plutôt qu'attendre une semaine avant son état des lieux dans la période de rush.
 - 5) Si vous avez des idées d'amélioration ou de projet, ou si vous avez envie d'organiser un évènement en résidence, contactez le pôle Rez.
- Alex : +33 7 83 37 25 77
Joseph : +33 7 82 96 26 86
Pierre : +33 6 68 63 99 98
- 6) Et enfin, si vous vous sentez perdu(e), écrasé(e) par toutes les infos reçues, sachez que c'est normal, le campus peut paraître énorme, mais on s'y fait très bien au bout de quelques semaines.

Disclaimer:

Les informations de ce guide sont issues de l'expérience des deuxièmes années vis-à-vis des résidences. Elles ne remplacent en aucun cas les directives que pourrait vous communiquer Césal et n'engagent en rien leurs responsabilités.

Pour plus de réponses à vos questions, vous pouvez regarder la FAQ de Césal:

<https://www.residences-cesal.fr/faq/>

Pour plus d'informations sur l'AdR ainsi que sur le célèbre "Musée", vous pouvez consulter :

<https://adr.cs-campus.fr>



LA BISE DE L'ADR ❤️